



PROCES-VERBAL DE CARENCE DU COMITE SYNDICAL

Séance du 15 juin 2018

Date de convocation : 31/05/2018

Nombre de membres présents : 24

Nombre de membres en exercice : 59

Nombre de membres absents ou excusés : 35

L'an deux mille dix-huit, le quinze juin, à neuf heures trente, le Conseil Syndical du Syndicat Mixte du Bassin de la Dives, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'Auditorium de l'Abbaye de Saint Pierre en Auge, sous la présidence de Monsieur Hubert ALQUIER.

Présents :

M. ALQUIER Hubert, M. BARBOT Henri, M. BELTOISE Emmanuel, M. BIGOT Michel, Mme BISSON Elisabeth, M. BOUET Philippe, M. CHOQUET Amand, M. CRUCHON Michel, M. DE BOEVER Antoine, M. DECLERCK Laurent, M. FOUCHER Claude, M. HAUTON Charles, M. LOUIS Gérard, Mme MARC Marie-Noëlle, M. MARIE Jacky, M. OURSEL Michel, Mme PATUREL Brigitte, M. SAINT MARTIN Jean-Paul, M. SOENEN Joël, M. SUARD Christophe, M. TURBAN Yvonnick, M. VACQUEREL Gérard, M. VAUQUELIN Jacques, M. SALLEY Philippe

Absent(s) :

Mme BAUGAS Ann, M. BOCQUET Hervé, Mme COTIGNY Danielle, M. DESERT Joël, M. FRANÇOIS Sébastien, M. GREFFIN Jean-Louis, M. GUILLEMIN Jean-Marie, M. GUILLOT Alain, M. HAGHEBAERT Daniel, M. JEAN-BAPTISTE James, M. LALLIER Hervé, Mme LE CALLONEC Christine, M. LECOEUR Didier, M. LESELLIER Patrick, M. LETOREY Joseph, M. LOUVARD André, M. MADELAINE Xavier, M. MAILLARD Lionel, M. MARTIN Gérard, M. PETIT Christophe, M. PIELOT Christian, Mme POULAIN Pascale, M. ROMAIN Joël, M. SCELLES Dominique

Excusé(s) :

M. ALIMECK Tony, Mme ARRUEGO Coralie, M. BALLOT Jean-Philippe, Mme CANU Odile, Mme CRIEF Colette, M. DUGUEY Joël, M. GARNAVAULT Jacques, M. GERMAIN Patrice, M. GORET Didier, Mme HENRY Patricia, M. LE CLERC Bernard, M. LEMONNIER Didier

Assistaient également :

Melle BAILLEUL Alizé ; M. GUILLOTEAU Tony ; Mme LEFRANCOIS Pascale

A 9h45, Monsieur le Président constate que le quorum requis n'est pas atteint et que, en conséquence, le Conseil Syndical ne peut pas valablement délibérer.

En conformité avec les dispositions du CGCT, le Conseil Syndical sera à nouveau convoqué pour le

Vendredi 29 juin 2018 à 9h30

A cette occasion, il délibèrera valablement sans condition de quorum.

Par respect pour les délégués s'étant déplacés, Monsieur le Président propose de tenir, à la suite de cette séance, une réunion afin d'étudier de façon informelle les sujets inscrits à l'ordre du jour mais sans prendre de délibération.

La séance est levée à 10h00.

Le Président

Hubert ALQUIER

